

**Jean ROTTNER et Boris RAVIGNON interpellent
le Ministre de l'économie et la Ministre de l'industrie
sur la situation préoccupante de l'usine Saarstahl de Hayange.**

Depuis plusieurs semaines, la hausse des coûts de l'énergie frappe de plein fouet la production industrielle et particulièrement les industries électro-intensives.

L'usine Saarstahl de Hayange est ainsi fragilisée par la hausse des prix des blooms (barres d'acier destinées à la fabrication des rails) produits par procédé électrique par l'usine Ascoval de Saint-Saulve (Nord).

Alors que le groupe a fait le choix stratégique de privilégier une production moins carbonée, le renchérissement des prix de l'électricité interroge profondément sur notre capacité à nous engager résolument dans une décarbonation de l'économie.

Force est de constater que le bouclier tarifaire et fiscal pour l'électricité et le gaz naturel se révèle insuffisant. La France a un déficit d'anticipation sur l'évolution de son mix énergétique que cette situation souligne concrètement.

Le Président Jean ROTTNER et son Vice-Président appellent les Ministres à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'activité et à l'approvisionnement en France de l'usine Saarstahl de Hayange et invitent le Gouvernement à se saisir en urgence des difficultés de nombreux industriels touchés par la hausse des prix de l'énergie comme des conséquences pour tous les ménages.

CONTACT PRESSE

Sandra Rupp-Lang – 06 49 77 96 55 – presse@grandest.fr – sandra.rupp-lang@grandest.fr



Madame Agnès PANNIER-RUNACHER
Ministre déléguée auprès du Ministre de
l'Economie, des Finances et de la Relance,
chargée de l'Industrie
139 rue de Bercy
75572 PARIS

Strasbourg, le 20 janvier 2022

Madame la Ministre,

Notre attention vient d'être appelée sur la situation particulièrement préoccupante de l'usine Saarstahl de Hayange.

Comme vous le savez et au terme des négociations que vous aviez engagées au profit de l'industrie sidérurgique, le contrat tripartite signé en 2019 avec le groupe Saarstahl précise que l'usine doit se fournir en blooms auprès de l'aciérie électrique d'Ascoval à Saint-Saulve (Nord).

Si ces accords ont toute leur légitimité dans la cadre de la défense de nos sites de production et en faveur d'une production bas carbone, ils sont aujourd'hui fragilisés par les conséquences de la hausse des coûts de l'électricité répercutés sur les prix.

Nous connaissons votre implication en faveur du secteur et nous avons déjà eu l'occasion de vous alerter sur des situations comparables dans le Grand Est.

L'accroissement de 20 térawattheures (TWh) du volume d'électricité nucléaire historique de l'ARENH que vous avez récemment obtenu à titre "transitoire et exceptionnel" pour permettre une maîtrise des tarifs réglementés doit aussi profiter à notre appareil industriel. Particulièrement lorsqu'il s'agit d'acteurs économiques engagés dans un processus de transformation environnementale de leur activité.

Cette intervention nous permet également d'attirer de nouveau votre attention sur la vive inquiétude que nourrit l'augmentation considérable du coût de l'électricité et les premières défections d'un certain nombre de fournisseurs. Elle percute directement les industries françaises et particulièrement les industries électro-intensives.

Pour ces raisons, la situation d'Ascoval, comme de tant d'autres entreprises confrontées à la hausse des prix de l'énergie doit être traitée efficacement sauf à étendre rapidement les difficultés à des clients comme SaarStahl Rail à Hayange.

.../...

Région Grand Est

A l'instar des accords recherchés sur d'autres sites, nous sollicitons donc l'intervention du ministère qui s'avère indispensable pour éviter un transfert d'activité préjudiciable à tous.

Comptant sur votre action au profit de l'usine de Hayange et, plus globalement des sites industriels dans le Grand Est, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président de la région Grand Est



Jean ROTTNER

Vice-président de la région Grand Est en charge de l'Economie, des fonds européens et de la commande publique



Boris RAVIGNON



Monsieur Bruno LEMAIRE
Ministre de l'Economie des Finances et de la
Relance
139 rue de Bercy
Hôtel des Ministres
75572 PARIS Cedex

Strasbourg, le 20 janvier 2022

Monsieur le Ministre,

Notre attention vient d'être appelée sur la situation particulièrement préoccupante de l'usine Saarstahl de Hayange.

Comme vous le savez et au terme des négociations que vous aviez engagées au profit de l'industrie sidérurgique, le contrat tripartite signé en 2019 avec le groupe Saarstahl précise que l'usine doit se fournir en blooms auprès de l'aciérie électrique d'Ascoval à Saint-Saulve (Nord).

Si ces accords ont toute leur légitimité dans la cadre de la défense de nos sites de production et en faveur d'une production bas carbone, ils sont aujourd'hui fragilisés par les conséquences de la hausse des coûts de l'électricité répercutés sur les prix.

Nous connaissons votre implication en faveur du secteur et nous avons déjà eu l'occasion de vous alerter sur des situations comparables dans le Grand Est.

L'accroissement de 20 térawattheures (TWh) du volume d'électricité nucléaire historique de l'ARENH que vous avez récemment obtenu à titre "transitoire et exceptionnel" pour permettre une maîtrise des tarifs réglementés doit aussi profiter à notre appareil industriel. Particulièrement lorsqu'il s'agit d'acteurs économiques engagés dans un processus de transformation environnementale de leur activité.

Cette intervention nous permet également d'attirer de nouveau votre attention sur la vive inquiétude que nourrit l'augmentation considérable du coût de l'électricité et les premières défections d'un certain nombre de fournisseurs. Elle percute directement les industries françaises et particulièrement les industries électro-intensives.

Pour ces raisons, la situation d'Ascoval, comme de tant d'autres entreprises confrontées à la hausse des prix de l'énergie doit être traitée efficacement sauf à étendre rapidement les difficultés à des clients comme SaarStahl Rail à Hayange.

.../...

Région Grand Est

A l'instar des accords recherchés sur d'autres sites, nous sollicitons donc l'intervention du ministère qui s'avère indispensable pour éviter un transfert d'activité préjudiciable à tous.

Comptant sur votre action au profit de l'usine de Hayange et, plus globalement des sites industriels dans le Grand Est, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le président de la région Grand Est



Jean ROTTNER

Vice-président de la région Grand Est en charge de l'Economie, des fonds européens et de la commande publique



Boris RAVIGNON